



## Directeurs d'école: Blanquer espère annoncer des mesures après la Toussaint

Paris, 16 oct. 2019 (AFP) -

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer espère "pouvoir annoncer des mesures" pour les directeurs d'école au retour des vacances de la Toussaint, pressé d'avancer sur le sujet par des enseignants marqués par le suicide il y a trois semaines de leur collègue à Pantin.

Le 23 septembre, le corps de Christine Renon, 58 ans, avait été retrouvé dans le hall de la maternelle Méhul. Deux jours plus tôt, cette directrice d'école avait écrit une lettre où elle détaillait "son épuisement" face à l'accumulation de tâches "chronophages" et de réformes contradictoires.

La réflexion sur les directions d'école, qui était déjà engagée avant ce "drame", "doit s'accélérer", a reconnu M. Blanquer sur France Inter.

Lundi, 200 directrices et directeurs d'écoles de Seine-Saint-Denis lui ont écrit une lettre ouverte pour réclamer l'ouverture d'un "dialogue réel".

"J'espère pouvoir annoncer au retour des vacances de la Toussaint un certain nombre d'avancées", a dit mercredi M. Blanquer.

Parmi ces mesures, il a notamment évoqué "une aide supplémentaire" pour les directeurs d'école, qui ne passera pas par un rétablissement des contrats aidés, supprimés au début du quinquennat d'Emmanuel Macron. "Ces contrats aidés avaient des effets pervers, c'est quelque chose de meilleur que nous devons faire", a-t-il dit.

Par ailleurs, interrogé sur la question du voile et des mères accompagnatrices de sorties scolaires, au centre des débats politiques ces derniers jours, le ministre a jugé que "ce n'est pas un sujet très important".

"Je n'ai cessé de le dire et ce n'est d'ailleurs jamais moi qui le mets sur le devant de la scène. Je suis obligé de répondre mais ce n'est pas un sujet très important, il y a des sujets beaucoup plus importants relatifs à la laïcité auxquels on doit faire face", a-t-il tranché.

Le sujet, qui revient sporadiquement dans le débat, a été relancé lorsqu'un élu du Rassemblement national (RN) a pris à partie une mère voilée lors d'une séance du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté vendredi.

Depuis, Jean-Michel Blanquer a notamment rappelé que "la loi n'interdit pas aux femmes voilées d'accompagner les enfants", tout en affirmant que "le voile en soi n'est pas souhaitable dans notre société".

sva-ito/jt/shu

Afp le 16 oct. 19 à 09 43.